

Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2018/2784(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la Somalie		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Somalie		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
05/07/2018	Résultat du vote au parlement		
05/07/2018	Débat en plénière		
05/07/2018	Décision du Parlement	T8-0304/2018	Résumé
05/07/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2784(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0323/2018	04/07/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0324/2018	04/07/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0325/2018	04/07/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0327/2018	04/07/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0331/2018	04/07/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0334/2018	04/07/2018	EP	

Proposition de résolution commune	RC-B8-0323/2018	04/07/2018		
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0304/2018	05/07/2018	EP	Résumé

Résolution sur la Somalie

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la Somalie.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, ALDE, ECR, GUE/NGL et Verts/ALE.

Les députés ont condamné l'ensemble des attentats terroristes perpétrés tant par Al-Chabab que par d'autres groupes extrémistes contre la population somalienne et ont demandé que les responsables d'attentats terroristes et de violations des droits de l'homme soient traduits en justice. Ils ont souligné le besoin d'éliminer les causes profondes du terrorisme qui sont notamment l'insécurité, la pauvreté et l'absence de justice, voire l'oppression, et ont invité par conséquent les acteurs internationaux, notamment par le biais des programmes de développement de l'UE, à veiller à la cohérence de leurs politiques de développement et de sécurité en Somalie. Les députés ont invité l'UE à continuer de soutenir le processus de paix et de réconciliation en Somalie en se fondant sur le cadre de responsabilité mutuelle et sur le pacte de sécurité.

Le Parlement a invité le gouvernement fédéral de Somalie à veiller à la mise en place d'un système électoral fondé sur le suffrage universel non pondéré avant les élections de 2020/2021 et s'est félicité que Al-Chabab n'ait pas été en mesure d'empêcher le processus électoral de 2016/17. Le Parlement a également appelé le gouvernement fédéral de Somalie à redoubler d'efforts pour asseoir l'état de droit dans l'ensemble du pays, faisant observer que l'impunité est l'un des principaux facteurs qui alimentent un cycle de violence sans fin et aggravent la situation des droits de l'homme. Il a insisté sur la nécessité de renvoyer les futures affaires civiles devant une juridiction civile, d'avoir un système judiciaire indépendant, de mener des enquêtes indépendantes et crédibles sur les crimes commis contre les journalistes somaliens, soulignant que l'intimidation, le harcèlement, la détention ou l'assassinat de journalistes et de militants de la société civile sont des manœuvres absolument inacceptables. Le Parlement a également déploré le recrutement d'enfants soldats en Somalie, ainsi que les violences sexistes et sexuelles dont sont principalement victimes les femmes et les jeunes filles, qualifiant ces actes de crimes de guerre.

Le Parlement s'est inquiété des intérêts étrangers compliquant encore le paysage politique, notant que dans la confrontation plus large entre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, d'une part, et le Qatar, d'autre part, le gouvernement fédéral somalien a essayé de rester neutre mais que les représailles, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont interrompu l'aide budgétaire qu'ils versaient régulièrement à la Somalie. Cela a affaibli encore plus la capacité du gouvernement à rémunérer les forces de sécurité.

Le Parlement a ensuite demandé instamment aux EAU de cesser immédiatement tout acte de déstabilisation en Somalie et de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie.

Les députés ont salué en tous points les travaux de l'UNOSOM, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme dans le pays, et ont également salué les efforts consentis par l'Union africaine pour ramener un certain degré de stabilité en Somalie et pour organiser le processus politique transitoire. Ils ont demandé un suivi plus rigoureux de la part de l'Union européenne, ainsi qu'un renforcement des capacités afin que les auteurs des abus commis par les troupes de mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) répondent de leurs actes, puisque notamment l'Union européenne est responsable de la majeure partie du financement de l'AMISOM.

En dernier lieu, le Parlement a déploré la situation humanitaire désastreuse qui menace la vie de millions de Somaliens, et a condamné toutes les attaques commises contre des acteurs humanitaires et les soldats de la paix. Il a rappelé que l'Union européenne a, depuis 2016, augmenté progressivement l'aide humanitaire annuelle qu'elle apporte à la Somalie, notamment en réaction à la grave sécheresse qui touche le pays, en attribuant 120 millions d'euros à des partenaires humanitaires en 2017. Le Parlement a demandé instamment à l'Union européenne de maintenir son assistance.